

Réservoir de stockage ATLAS COPCO série LV

Dans presque toutes les applications, le réservoir d'air est un élément nécessaire du circuit d'air comprimé. Le réservoir d'air comprimé sert pour les pics de demande et sécurise le compresseur en ne commutant pas trop régulièrement. Le réservoir refroidit également l'air comprimé, ce qui entraîne une condensation et permet de sécuriser les équipements comme les sècheurs et les filtres.

Tous nos réservoirs sont galvanisés pour protéger le matériau et garantir le meilleur niveau de qualité.

Fonction : stockage

Applications : air comprimé et azote

Matériau : métal : acier galvanisé

Positionnement : vertical

Volumes disponibles :



Volume (litres)	Pression de service (bar.g)	Température minimale (°C)	Température maximale (°C)	Ø de raccordement en entrée et sortie	Référence article
120	11	-10	120	G3/4"	8101018045
250	11	-10	120	G3/4"	8101018052
500	11	-10	120	G2"	8101018060
900	11	-10	120	G2"	8101018078
1000	12	-10	50	G2"	8101021809
1500	12	-10	50	G2"	8101021817
2000	12	-10	50	G3"	8101021825

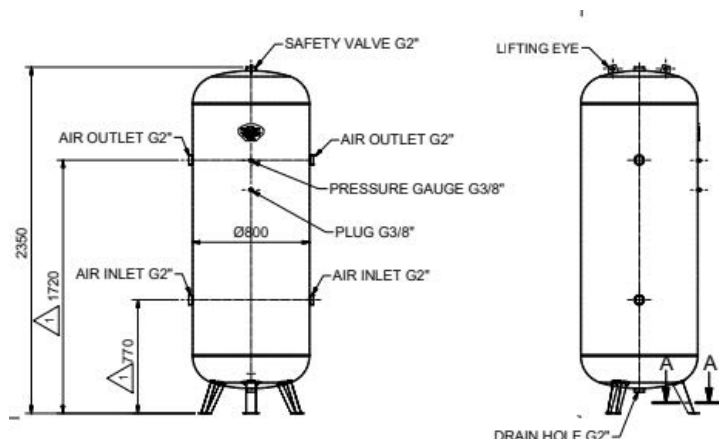
*Autres pressions disponibles (16 bars et 21 bars) sur demande.

*Plans disponibles en annexe.

*Existe en version horizontale. Voir la série LH

Kit réservoir fourni avec la cuve, comprenant : soupape, vanne, manomètre, raccords.

Réservoir conforme à la directive 2014/29/EU – Pressure Equipment Directive (PED).



- Contrôles périodiques :

Pour les réservoirs d'air comprimé dont le produit volume x pression maximum de service $V \times P_s > 200$ bar. litres. Il est nécessaire de faire réaliser les inspections périodiques suivantes par un organisme notifié :

- **Tous les 40 mois** : inspection visuelle intérieur et extérieur, vérification de la soupape de sûreté.
- **Tous les 10 ans** : idem visite des 40 mois avec un plus épreuve hydraulique à $1,5 \times P_s$.
- **Pour les petits réservoirs** de volume < 100 litres et de pression $P_s < 10$ bar, la périodicité de vérification est de 5 ans.
- **Documents à conserver :**

Fiche technique, notice d'utilisation, déclaration de conformité CE et certificat d'épreuve de chaque réservoir.

Fiche technique, notice d'utilisation, déclaration de conformité CE et certificat de tarage de chaque soupape de sûreté de chaque réservoir.

Les procès-verbaux des inspections antérieures.